

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 28 OCTOBRE 2021**

**Affiché le 03/11/2021**

Date de la convocation : 20/10/2021

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 13

Votants : 16

Présents : Mmes Anne-Laure BABAUT, Marie-Annick GUIMARD, Nicole HUET, Andrée JOUSSEAUME, Patricia LEPINE, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Arlette ROY, Chantal SUBRA.

MM. Eric DRAPEAU, Dominique MOREL, Patrick RAMOS, Eric THICKETT.

Absents ayant donné Pouvoirs : M. Roger BAZIER à Mme Chantal SUBRA

M. François JOUANNAULT à M. Eric DRAPEAU

M. Gérard VILATTE à M. Patrick RAMOS

Absents excusés : Mme Laury-Anne RAULT et M. Jean-James PERLADE

Absents : M. Nicolas COSTE

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit octobre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 29/09/2021.**

Le procès-verbal de la séance du 29/09/2021 est adopté à l'unanimité.

***Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 16 voix pour.***

***Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)***

- Acquisition d'un véhicule neuf pour les services techniques à la société FORD pour un montant de 14.200,29€ HT, 16.975,60€ TTC.
- Contrat de location longue durée 60 mois pour une véhicule électrique neuf pour les services techniques avec la société AUTOLOISIRS pour un montant de 435,00€ TTC par mois.
- Fourniture et pose de trappes de désenfumage à la salle des Fêtes et à la Mairie par la société TOITURES CP pour un montant de 6.565,00€ HT, 7.878,00€ TTC.
- Fourniture de matériaux pour l'isolation de la verrière de l'école maternelle par la société VM DISTRIBUTION pour un montant de 938,12€ HT, 1.125,74€ TTC.
- Fourniture et pose de matériel incendie par la société CHRONOFEU pour un montant de 2.378,50€ HT, 2.854,20€ TTC.
- Contrat de maintenance du matériel incendie par la société ESI pour un montant de 1.232,90€ HT, 1.479,48€ TTC.
- Fournitures de plantes par la société CAP VERT pour un montant de 820,00€ HT, 902,00€ TTC.
- Travaux de démolition partielle du 22 rue Pierre par la société JFTP pour un montant de 5.300,00€ HT, 6.360,00€ TTC.
- Intervention sur la laveuse du restaurant scolaire par la société HORIS SERVICES pour un montant de 454,94€ HT, 545,93€ TTC.
- Location d'une mini pelle et d'une remorque à la société ALM Location pour un montant de 579,95€ HT, 695,94€ TTC.
- Fourniture de banquettes pour l'aménagement du boulodrome par la société AGENCE URBAINE pour un montant de 756,94€ HT, 908,33€ TTC.
- Fourniture de galets pour l'aménagement du boulodrome par la société ETS RENE SOULARD pour un montant de 205,20€ HT, 246,24€ TTC.
- Projet culturel de représentation de spectacle pour le goûter de Noël des enfants par la société CIRQUE DU GAMIN pour un montant de 1.872,00€ TTC.
- Fourniture de tapis de sport pour les écoles par la société DIMA SPORT pour un montant

de 913,36€ HT, 1.156,03€ TTC.

- Fourniture d'armoires pour les associations et de chaises pour le restaurant scolaire par la société UGAP pour un montant de 2.488,56€ HT, 2.986,27€ TTC.

**Délibération n°1 Compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » (GEPU) – Convention de gestion entre la Commune et la CDA de La Rochelle – Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de gestion entre la Commune et l'Agglomération relative à la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » ci-annexée ainsi que tout document y afférant.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.*

**Délibération n°2 Dénomination des salles communales**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Valide les noms suivants :
  - Ancienne Agence Postale : « le Relais »
  - Ancien Vival : « la Galerie »
  - Ancien logement du 22 rue Pierre : « l'Atelier »
  - Nouveau Centre de Loisirs : « Les Salles'timbanques »
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Délibération adoptée à la majorité avec 14 voix pour et 2 voix contre.*

**Questions / Informations diverses :**

- Prochain Conseil Municipal le jeudi 09 décembre 2021 à 18h.
- Dates des prochaines élections :
  - Election présidentielle : dimanches 10 et 24 avril 2022
  - Elections législatives : dimanches 12 et 19 juin 2022
- Cérémonie du 11 novembre : rendez-vous à 11h au Monument aux Morts